

Info Chaire Desjardins

BULLETIN D'INFORMATION — VOLUME 5, NUMÉRO 3 — DÉCEMBRE 2015



LE MOT DES CO-DIRECTEURS

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce numéro. Vous y trouverez de l'information sur nos activités de l'automne (un midi-conférence et quelques recherches en cours), un résumé du rapport de recherche intitulé « L'Abitibi-Témiscamingue, une histoire de solidarités », un article sur la taille de la population de Rouyn-Noranda en 2029, de même qu'un article félicitant Rouyn-Noranda, Ville et village en santé pour l'obtention du Prix intelligence collective. Enfin, deux annonces concluent ce numéro, soit celle de la formation sur l'outil Géoclip et celle de la codirection de la Chaire. Bonne lecture et joyeuses fêtes!

Patrice LeBlanc et Augustin Ependa, codirecteurs



Patrice LeBlanc. Photo: Florian Schilz



Augustin Ependa. Photo: Louis Jalbert

NOS ACTIVITÉS

MIDI-CONFÉRENCE AVEC DENIS BOURQUE

La Chaire Desjardins a eu le plaisir d'accueillir le professeur Denis Bourque dans le cadre d'un midi-conférence le 18 septembre dernier au campus de Rouyn-Noranda. Sa conférence était intitulée « Leadership municipal pour le développement de territoire : l'expérience de Shawinigan, quelques éléments inspirants pour l'Abitibi-Témiscamingue ». M. Bourque est professeur titulaire au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est également titulaire de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire. La conférence était diffusée en vidéoconférence avec différents campus et centres de l'UQAT.

QUELQUES RECHERCHES EN COURS

L'équipe de la Chaire Desjardins mène présentement quelques projets de recherche dont voici un aperçu:

- L'évaluation des changements engendrés suite à la réalisation d'une démarche de Tableau de bord de communautés de l'Abitibi-Témiscamingue
- La mobilisation des acteurs régionaux autour d'une démarche de valorisation identitaire, culturelle et patrimoniale comme stratégie de développement territorial innovante : le cas de CULTURAT en Abitibi-Témiscamingue
- Modèle de reprise d'une entreprise forestière par une communauté: le cas de LVL Global à Ville-Marie.



Midi-conférence avec Denis Bourque. Septembre 2015. Photo: Chaire Desjardins.

RÉSUMÉ DU RAPPORT « L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, UNE HISTOIRE DE SOLIDARITÉS »

Auteure : Valérie Shaffer

Ce rapport pose un regard sur l'histoire des solidarités de l'Abitibi-Témiscamingue (A-T) et sur leur contribution à son développement depuis les débuts de la colonisation jusqu'à 2013. Dans le cadre de ce rapport, le terme « solidarités » inclut les entreprises collectives (coopératives, mutuelles, organismes à but non lucratifs [OBNL] marchands), les organismes communautaires, ainsi que leurs prédécesseurs. Écrire l'histoire de ces solidarités permet de saisir leur identité et de comprendre l'importance qu'elles ont eue et qu'elles ont encore aujourd'hui quant au développement de la région et à la vitalité de ses collectivités. Ces solidarités ont toutes un objectif de mieux-être dans la collectivité, tout en reposant sur l'implication des gens qui y vivent.

Cette histoire vient combler l'absence d'un ouvrage synthèse sur les diverses formes de solidarités qui se sont déployées sur le territoire de l'A-T. Elle résulte d'une demande des organismes eux-mêmes: le QUINTET (un regroupement régional d'organismes communautaires), la Coopérative de développement régional de l'Abitibi-Témiscamingue (CDRAT) et le Pôle d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue. Le passé de la région fourmille de modèles et d'exemples de solidarité inspirants. Dans un contexte où les organismes et entreprises de solidarité font face à plusieurs défis (financement, relève, etc.) cette mise en valeur des apports des solidarités prend tout son sens.

De la colonisation jusqu'à 1980

Entre 1880 et 1980, les collectivités du Témiscamingue et de l'Abitibi connaissent un développement qui va de leur création jusqu'à l'affirmation régionale de l'A-T. Les difficultés sont multiples : crises économiques, orientations gouvernementales en matière de développement régional défavorables aux paroisses rurales, mainmise des grandes entreprises étrangères sur les ressources naturelles, etc.

Les coopératives mettent de l'avant des valeurs qui sont profitables aux collectivités dans lesquelles elles sont actives: sentiment d'appartenance locale, démocratie et égalité. De plus, par la socialisation qu'elles engendrent, les coopératives soudent ces collectivités. Souvent, elles mettent un frein à l'exploitation (par le secteur privé). Les retombées sont également de l'ordre de la participation, de l'expression et du pouvoir de décision. Les coopératives permettent aux personnes impliquées et aux collectivités d'être les acteurs de leur propre promotion sociale et économique.

Dans le domaine de la santé et de la vie sociale, jusque vers 1960, c'est une mentalité d'entraide et de charité chrétienne qui prime. En santé, grâce aux œuvres religieuses, la population et les nécessiteux bénéficient de soins via leurs hôpitaux, orphelinats et autres foyers. Sur le plan social, avant 1960, les organisations de solidarité (souvent chapeautées par l'Église catholique, parfois par d'autres confessions religieuses ou de nature laïque) rassemblent les gens d'une même paroisse par leurs activités et leurs rencontres. La compréhension des causes de la misère et des problèmes sociaux, les manières d'être solidaire changent à partir des années 1960. D'objet de compassion, l'individu est désormais appréhendé comme un sujet responsable, qui mérite la dignité humaine. On délaisse les préceptes de la charité et on affirme les droits de chacun à la justice sociale.


De 1980 à 2013

Vers 1980, quelques événements et changements dans la région sont marquants pour les solidarités. De 1980 à 2013, le milieu coopératif témiscabibien connaît des fermetures et des fusions de coopératives anciennes, (agricoles, financières, forestières), investit de nouveaux domaines (santé, animation des jeunes, services de garde, etc.) et s'organise régionalement avec la création du CDRAT. Un besoin collectif et la volonté d'y répondre collectivement et démocratiquement sont à la

base de la création des coopératives. Le milieu coopératif participe à répondre à des problèmes de chômage ou d'exclusion sociale, de même qu'à des besoins sociaux et des urgences sociales, qu'ils soient locaux ou régionaux.

Les OBNL marchands reflètent la diversité des gens qui habitent le territoire, leur créativité et leurs préoccupations. Les gens mettent sur pied et maintiennent des entreprises collectives dans plusieurs domaines : loisirs et tourisme, arts et culture, centre de la petite enfance, hébergement, etc. Chacune de ces entreprises contribue socialement aux collectivités. Les apports économiques sont aussi considérables.

Le secteur communautaire est actif dans de nouveaux champs d'intervention et auprès de groupes de population diversifiés. Les organismes communautaires sont nombreux et organisés, dotés d'outils de formation et de concertation. Le secteur communautaire est soucieux de son autonomie. Il initie de nouvelles approches d'intervention et améliore la qualité de vie des bénéficiaires. Il se professionnalise, bien qu'il repose encore en bonne partie sur les bénévoles qui trouvent eux aussi des bénéfices personnels à leurs implications. Que ce soit par l'écoute d'une personne suicidaire, par la parution d'un journal local qui fait état des exploits de ses habitants ou informe des activités d'une localité, par le soutien dont bénéficie un parent d'un enfant handicapé ou par la création d'un espace de rencontre pour les jeunes ou les familles, les organismes communautaires multiplient, au quotidien, les efforts et les actions pour sécuriser et embellir la vie des Témiscabitiens.

La partie sur les années 1980 à aujourd'hui a fait l'objet d'une publication conjointe de l'Alliance de recherche université-communauté – Développement territorial et coopération et de la Chaire Desjardins. Le rapport est disponible à www.uqat.ca/chairedesjardins/. 

La Chaire Desjardins, une référence

Au cours des derniers mois, deux publications régionales ont fait appel à la collaboration et ont fait référence aux travaux de la Chaire Desjardins.

Bessette, S. et F. Bilodeau. (2015, septembre). *Résultats du sondage mené auprès de la population de Malartic en avril 2014 sur l'agrandissement de la fosse Canadian Malartic et la déviation de la route 117*. Rouyn-Noranda, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Disponible sur le site du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Cliche, M., Bellehumeur, N., Gadoury, G., Cadieux, R. et M. Lessard. (2015). *La ruralité en Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn-Noranda, Conférence régionale des Élus de l'Abitibi-Témiscamingue.

Disponible via ce lien: http://www.communat.com/intranet/_files/files/la_ruralite_en_at.pdf



Quelle taille de population aura-t-on à Rouyn-Noranda en 2029?

* Cet article s'inspire des propos du professeur Augustin Ependa lors d'une entrevue qu'il a accordée à RNC média le 9 octobre 2015.

En 2009, le maire de Rouyn-Noranda, Mario Provencher, émettait le souhait qu'en 2029 la population de Rouyn-Noranda atteigne 60 000 habitants. Il s'agit là d'une intention louable. Tout politicien veut généralement augmenter sa population. Les avantages sont nombreux : augmentation du nombre de contribuables, augmentation du nombre de personnes impliquées qui dynamisent la communauté, augmentation du prestige municipal qui vient avec la taille de la population des électeurs, économies d'échelle dans certains domaines, etc.

Avec l'éclairage d'une équation démographique, nous regarderons dans quelle mesure le souhait d'atteindre une population de 60 000 habitants à Rouyn-Noranda en 2029 est réalisable ou non.

La formule $P_t = P_0 + N - D + I - E$ permet d'estimer la taille (quantité) d'une population au temps t . Au long, cette formule signifie que la population que comptera un territoire au temps t quelconque (P_t) équivaut au stock de la population existante au temps initial de référence (P_0), auquel on ajoutera deux éléments qui accroissent une population, soit le nombre des naissances (N) et celui des personnes qui sont entrées sur ce territoire pendant la période concernée, c'est-à-dire les immigrants (I). Et puis, on soustraira deux autres éléments parce qu'ils diminuent la population, en l'occurrence le nombre des personnes décédées (D) et le nombre de celles qui sont sorties du même territoire durant cette période, c'est-à-dire les émigrants (E). Notons que sur un territoire déterminé, les naissances moins les décès ($N-D$) indiquent le solde naturel, tandis que l'immigration moins l'émigration ($I-E$) donne le solde migratoire. En combinant les deux soldes (naturel et migratoire), on obtient le taux d'accroissement démographique, appelé aussi le taux de croissance annuel (r). La formule ci-dessus peut s'abrégée comme suit $P_t = P_0 (1+r)^n$ avec n le nombre d'années séparant les deux moments du calcul. Ces deux façons de quantifier la population permettent d'en mesurer l'évolution. Deux façons de faire existent : soit par un calcul simple consistant à rapporter l'écart entre P_t au P_0 sur P_0 pour avoir le taux de variation de la population ($\Delta = (P_t - P_0)/P_0 * 100$), soit en recourant au calcul du taux d'accroissement démographique ($r = \sqrt[n]{P_t/P_0} - 1$) dont il est question ci-dessus. Comparativement au taux de variation qui donne un résultat brut, le taux d'accroissement a l'avantage de donner une idée exacte sur ce qui se passe réellement à chaque unité de temps, le plus souvent par année.

En 2009 (année de référence ou t_0), la population de la Ville de Rouyn-Noranda (P_0) était de 40 876 habitants (Institut de la statistique du Québec, 2015). Entre 2009 et 2014, la ville de Rouyn-Noranda a

enregistré en moyenne 480 naissances/an (N) et 312 décès/an (D), ce qui donne un solde naturel ($N-D$) positif de 168 habitants/an. Pour la même période, toutes les catégories migratoires confondues, elle a accueilli en moyenne 1 294 immigrants/an (I) et a enregistré une émigration de 1 260 habitants/an (E), pour un solde migratoire positif de 34 habitants ($I-E$). Ainsi, Rouyn-Noranda a un gain annuel d'environ deux centaines d'habitants; pour totaliser une population de près de 42 000 habitants actuellement. En d'autres termes, en six ans la ville a connu un taux de variation de la population de l'ordre de 3%. Annualisé, cela correspond à un taux d'accroissement démographique annuel de 0,005. Toutes choses égales par ailleurs, à ce rythme, la ville de Rouyn-Noranda comptera près de 44 000 habitants en 2029. Il est hautement improbable de dépasser ce chiffre du fait du vieillissement de la population qui va s'accroître partout au Québec, combiné à un solde migratoire souvent très faible comparativement à ce que cette ville minière a connu par le passé. On est donc loin du souhait d'avoir 60 000 habitants à Rouyn-Noranda en 2029. En effet, passer de 40 876 habitants à 60 000 habitants en 20 ans (2009 à 2029) représenterait un taux de variation de $(60\,000 - 40\,876)/40\,876 * 100 = 47\%$ ou un taux d'accroissement annuel de près de 0,02 (2%) depuis 2009. Il s'agit là d'un taux élevé; qu'on observe actuellement dans les pays qui connaissent des taux de natalité moyennement élevés comme l'Algérie et Israël, où l'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 3 enfants par femme à l'âge de procréer, très loin de celui de l'Abitibi-Témiscamingue qui est de 1,9 enfant par femme (Institut de la statistique du Québec, 2015). Selon les perspectives démographiques publiées par l'ISQ, seule la MRC de Mirabel pourrait réaliser un tel score en termes de variation de la population (48%) à l'horizon 2036. Le taux de variation de population rouynorandienne ne dépassera pas 7% entre 2011 et 2036.

Dans l'optique où l'on voudrait augmenter de façon plus significative la population à Rouyn-Noranda, il faudrait miser sur le solde migratoire plutôt que sur le solde naturel (naissances - décès) puisque la natalité restera modeste dans une société comme le Québec où les femmes sont de plus en plus éduquées, employées et où elles disposent des moyens de planifier les naissances. Notons que l'éducation est le facteur le plus important lorsqu'on parle de régulation des naissances. En plus, le vieillissement de la population restera un facteur perturbateur important, il est en train de changer la structure par âge en défaveur de la natalité et il accroîtra la morbidité qui, elle, influe sur le taux de mortalité. Ainsi, miser sur l'augmentation du solde migratoire signifierait d'accueillir, de garder et d'intégrer davantage d'immigrants en âge de procréer et de diminuer tant soit peu la propension à émigrer chez les jeunes et chez les nouveaux arrivants. Pour ce faire, il y a des solutions. Dans le numéro suivant, nous en parlerons.

LES BONS COUPS!

Prix intelligence collective à RNVVS

Rouyn-Noranda, villes et villages en santé (RNVVS) a obtenu le Prix intelligence collective, dans la catégorie 20 000 habitants et plus, pour sa démarche menant à l'élaboration du premier Plan de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion 2013-2016 dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS). Ce prix lui a été décerné lors du 28^e colloque annuel du Réseau québécois de villes et villages en santé. La Chaire Desjardin souligne cet honneur.

La démarche de consultation de RNVVS a été réalisée en 2013-2014 et a permis, grâce à la participation active d'une quarantaine d'organismes publics, de citoyens et d'organismes à but non lucratif, de définir six priorités qui ont ensuite été inscrites dans le plan de développement. Ces priorités sont : 1. la relève bénévole; 2. l'emploi/l'intégration socioprofessionnelle/le marché du travail; 3. la pauvreté et la défavorisation; 4. la petite enfance et la famille; 5. le logement et l'habitation; 6. le vieillissement de la population.

Plus particulièrement, la Chaire Desjardins reconnaît l'importance qu'a accordée RNVVS aux collectivités rurales dans sa démarche de consultation et dans son plan de développement. En effet, l'organisme a eu la préoccupation de rejoindre le rural par l'entremise des organismes participants. D'ailleurs, dans le traitement de chacune des priorités, l'accessibilité des

services tant en milieu urbain que rural est apparue comme une préoccupation constante chez les organismes participants.

Notons au passage que la Fabrique à légumes, un jardin communautaire du quartier rural de Mont-Brun qui avait fait l'objet de cette chronique sur les bons coups dans notre numéro de janvier 2015, a bénéficié d'une subvention du FQIS. Ce projet s'inscrit dans les priorités 1 (relève bénévole) et 3 (la pauvreté et la défavorisation). L'idée sous-jacente à ce projet était de venir en aide aux personnes dans le besoin et de renforcer l'entraide dans la communauté. Douze autres projets ont également reçu un financement totalisant 367 000 \$.



De gauche à droite. Remise du Prix intelligence collective par Denis Lapointe, président du Réseau québécois de villes et villages en santé, Dominique Morin, directrice de RNVVS et Mario Provencher, maire et président de RNVVS. Crédit photo André Barrette

LES ANNONCES

Formation « Géoclip: un outil de l'environnement bâti pour améliorer les habitudes de vie au Québec »

En janvier ou en février prochain se tiendra la formation « Géoclip: un outil d'analyse de l'environnement bâti pour améliorer les habitudes de vie au Québec ». Cette formation sera offerte à l'UQAT, dans le cadre des activités de formation de CommunAT. Le coût sera de 20 \$, incluant le dîner. Géoclip est le fruit d'une collaboration entre l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et Québec en forme. La formation sera offerte par l'INSPQ. Pour plus de détails (à venir), veuillez consulter le site de CommunAT: <http://www.communat.com/fr/>. À noter que cette formation était initialement prévue pour le 9 décembre 2015.

Codirection de la Chaire

À la suite de la nomination de Patrice LeBlanc au poste de Doyen à la gestion académique et aux études de l'UQAT, la direction de la Chaire Desjardins est désormais partagée entre M. LeBlanc et le professeur Augustin Ependa. M. Ependa est professeur chercheur au Département des sciences du développement humain et social de l'UQAT depuis 2003. Son premier intérêt de recherche porte sur les concepts de la gouvernance et du capital social comme facteurs intangibles du développement territorial (local et régional). Son deuxième thème de recherche est l'analyse descriptive de l'évolution de la ruralité sur les plans économique, social et démographique. Il conçoit des indices pour caractériser, catégoriser et comparer les milieux ruraux. Au cours des dernières années, le professeur Ependa a collaboré à différents projets de la Chaire Desjardins.



**VOUS VOULEZ RECEVOIR NOTRE BULLETIN D'INFORMATION ou faire partie de notre liste de diffusion pour connaître nos activités et nos publications?
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!**

819 762-0971 poste 2455 — chaire.desjardins@uqat.ca — www.uqat.ca/chairedesjardins/